

MODALITÉS OFFICIELLES DE COOPER TIRES – CANADA :

1. Cette offre s'adresse aux résidents autorisés du Canada qui ont fait un achat dans un magasin participant au Canada. L'offre n'est pas transférable et n'est valide que pour la personne qui a acheté quatre (4) pneus neufs Cooper Tires admissibles, au cours d'une même transaction, pour son usage personnel. Ne s'applique pas à la loi l'interdit.
2. Les demandes soumises correctement et vérifiées donneront droit à la remise (décrite ci-après) en dollars canadiens, sous forme d'une Carte prépayée MasterCard® (« Carte prépayée »). Cette carte sera postée à l'adresse indiquée sur le formulaire officiel. Cette carte est émise par Peoples Trust Company Canada en vertu d'une licence de MasterCard® International et gérée par WIRECARD® NORTH AMERICA. Les cartes ne donnent pas accès à des espèces et peuvent être utilisées partout où les cartes MasterCard® sont acceptées. La Carte prépayée ne donne pas accès à un guichet automatique ni à des espèces. Elle ne constitue pas non plus une marge de crédit. Prenez bien note de la date d'expiration de la Carte prépayée. La Carte prépayée est valide jusqu'au dernier jour du mois indiqué au recto de la carte. Vous n'aurez pas accès aux fonds après la date d'expiration. La Carte prépayée est assujettie aux conditions qui y sont rattachées par MasterCard® et par l'émetteur de la carte. À défaut d'activer ou d'utiliser votre carte, l'offre sera annulée et Cooper Tire & Rubber Company (le « Commanditaire ») sera déchargé de toute obligation. Les Cartes prépayées perdues ou inutilisées ou les soldes inutilisés sur des Cartes prépayées ne seront pas remplacés après la date d'expiration. Si votre Carte prépayée a été perdue ou volée avant la date d'expiration et que vous avez des raisons de croire que quelqu'un a réalisé une transaction non autorisée avec votre Carte prépayée ou pourrait essayer d'utiliser votre Carte prépayée sans votre autorisation, appelez IMMÉDIATEMENT au 1 800 764-5376. Aucun montant additionnel ne peut être ajouté à cette Carte prépayée. Le Commanditaire se réserve le droit de remplacer cette carte par une autre remise de valeur égale ou supérieure.
3. Cette offre est conditionnelle à l'achat d'un jeu de quatre (4) pneus neufs admissibles (du même modèle) Cooper Tires (au cours d'une même transaction), **entre le 15 octobre 2018 et le 15 décembre 2018. Toute demande de remise soumise en ligne doit être reçue au plus tard le 20 janvier 2019. Toute demande de remise envoyée par la poste doit porter le cachet postal daté, au plus tard, du 20 janvier 2019.** Les demandes reçues en retard seront rejetées. Prévoyez de 6 à 8 semaines après la réception de votre demande par le Commanditaire avant de recevoir votre Carte prépayée Cooper Tires MasterCard®.
4. Montant de la remise : La remise accordée est en fonction des pneus admissibles achetés et de la disponibilité des pneus neufs admissibles au moment de l'achat. Une remise de 50 \$ est offerte pour tout jeu de quatre (4) des pneus admissibles suivants : Cooper Evolution Tour^{MC}, Cooper Evolution H/T^{MC}, Cooper Discoverer H/T Plus^{SMC}, Cooper Evolution Winter^{MC} et Cooper Discoverer M+^{SMC}; une remise de 70 \$ est offerte pour tout jeu de quatre (4) des pneus admissibles suivants : Cooper CS5 Grand Touring^{MC}, Cooper CS5 Ultra Touring^{MC}, Cooper Discoverer A/T3^{MC}, Cooper Discoverer AT3 4S^{MC}, Cooper Discoverer AT3 LT^{MC}, Cooper Discoverer AT3 XLT^{MC}, Cooper Discoverer SRX^{MC}, Cooper Discoverer X/T4^{MC}, Cooper Discoverer True North^{MC} et Cooper Discoverer A/TW^{MC}; une remise de 100 \$ est offerte pour tout jeu de quatre (4) des pneus admissibles suivants : Cooper Discoverer S/T Max^{MC}. Aucune substitution admissible. *Disponibles uniquement chez les détaillants Canadian Tire.
5. **Limite d'une (1) remise par jeu de quatre (4) pneus neufs admissibles achetés au cours d'une même transaction. Les pneus achetés doivent servir à des fins personnelles et l'offre se limite à deux (2) demandes par personne, famille, ménage, courriel ou adresse.**
6. Les demandes provenant de groupes, d'organismes ou d'entreprises seront rejetées. L'offre ne s'adresse pas aux marchands affiliés du Commanditaire, à leurs propriétaires et employés respectifs ni aux membres des familles immédiates de ces propriétaires ou employés. L'offre n'est pas valide pour les véhicules d'entreprises ou de parcs. L'acheteur est responsable des taxes applicables et des autres frais. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre du Commanditaire.
7. Faites votre demande de remise en ligne ou par la poste. Cette offre n'est pas transférable et le nom indiqué sur le formulaire doit correspondre au nom indiqué sur la facture. Les bons de travail ne sont pas acceptés. (1) Demande en ligne : Visitez le ca.coopertire.com/promotions. Suivez les instructions pour entrer votre nom, votre adresse, les détails de l'achat, et téléversez votre facture. (2) Demande par la poste : Remplissez le formulaire à retourner par la poste. Écrivez lisiblement en majuscules. Le nom indiqué est celui qui apparaîtra sur votre Carte prépayée. Joignez la facture datée originale indiquant l'achat des pneus Cooper admissibles, la date d'achat et la dimension. Encercliez les pneus achetés sur la facture; ils doivent correspondre à l'un (1) des jeux de quatre (4) pneus Cooper admissibles. Aucune substitution admissible. N'agrafez pas les documents envoyés. Postez à l'adresse suivante : « Remise Prenez l'argent et roulez Cooper Tires Canada », CP 360, Whitby, Ontario, L1N 0L8. **Aucune remise ne sera accordée pour les demandes qui ne sont pas soumises de la manière appropriée (c'est-à-dire en ne joignant pas les documents décrits).**
8. Conservez des copies de tous les documents pour vos dossiers, ainsi qu'un dossier indiquant la date de l'envoi postal de votre demande de remise. Tous les documents envoyés deviendront la propriété du Commanditaire et ne seront pas retournés. Prévoyez de 6 à 8 semaines après la réception de votre demande par le Commanditaire avant de recevoir votre Carte prépayée. Si vous n'avez pas reçu la Carte prépayée après 8 semaines, communiquez par courriel avec un représentant du Commanditaire, à COOPERTIREBATES@360INCENTIVES.COM, ou appelez au 1 866 415-5543. Vous devez aviser le Commanditaire que vous n'avez pas reçu votre Carte prépayée, au plus tard le 31 mars 2019. Toute prétention de « documents perdus » ne sera pas retenue à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une preuve de réception des documents par le Commanditaire, par exemple, une preuve d'envoi recommandé. Si vous prétendez ne pas avoir reçu une remise ou qu'une remise vous a été injustement refusée, vous devrez fournir au Commanditaire une copie de tous les documents soumis, aux fins de vérification.
9. Toute demande incomplète en retardera le traitement. Si une demande est soumise avant la date limite mais est incomplète, le représentant du Commanditaire en avisera l'expéditeur par courriel, et vous devrez soumettre de nouveau les renseignements ou documents demandés dans les cinq (5) jours suivant la réception de cet avis.
10. Toutes les décisions prises par le Commanditaire (ou ses représentants autorisés) relativement à la validité d'une soumission sont finales et exécutoires.
11. Le Code criminel du Canada interdit toute supercherie ou tout mensonge visant à escroquer une personne d'un montant d'argent ou d'un bien. Ce type d'infraction inclurait, entre autres, le recours à des noms fictifs ou empruntés dans le but de recevoir plusieurs remises. L'altération ou la falsification des données d'achat constitue une fraude. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier toute personne qui ne respecte pas les présentes modalités ou perturbe ou tente de gêner l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la conduite appropriée de cette offre. Le Commanditaire se réserve le droit de confirmer l'identité de tout destinataire d'une remise, y compris en recueillant des renseignements sur le destinataire auprès de tiers. Le Commanditaire n'est pas responsable des demandes retardées, insuffisamment affranchies, illisibles, endommagées, mutilées, en retard, perdues, incomplètes, volées ou mal adressées, ou encore des erreurs typographiques ou d'impression, ou d'autres problèmes techniques associés à cette offre ou à des documents qui s'y rattachent.
12. Le Commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de retirer ou de modifier cette offre de quelque façon que ce soit, ou de modifier les présentes modalités sans préavis ni obligation, dans l'éventualité : (i) d'une erreur, d'un problème technique, d'une fraude ou de toute autre cause échappant à tout contrôle raisonnable du Commanditaire, qui fait obstacle à la conduite appropriée de cette offre au sens où l'entendent les présentes modalités; et/ou (ii) de tout accident, d'une erreur d'impression, d'administration ou autre.
13. Dans l'éventualité d'une divergence ou d'une incohérence entre les présentes modalités et tout énoncé contenu dans les documents relatifs à l'offre de remise, y compris, sans toutefois s'y limiter, le formulaire d'inscription, ou encore la publicité au point de vente, à la télévision, dans un média imprimé ou en ligne, les présentes modalités prévaudront, régiront et auront préséance.
14. Pour des questions concernant cette offre, communiquez par courriel avec un représentant du Commanditaire, à COOPERTIREBATES@360INCENTIVES.COM, ou appelez au 1 866 415-5543.